

# Représentation équilibrée F/H dans les postes de direction des grandes entreprises

## 2021

### Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants **35.2 %**

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants **64.8 %**

### Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée\*

## 2022

### Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants **33.3 %**

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants **66.7 %**

### Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée\*

## 2023

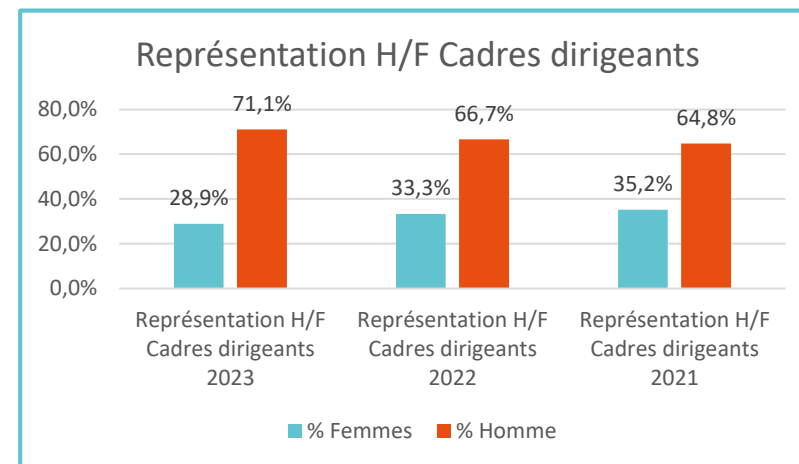
### Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants **28.9 %**

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants **71.10 %**

### Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée\*



\* "Les ESPIC, qui ne relèvent pas du champ d'application de l'article L. 23-12-1 du code de commerce, ne sont pas assujettis à l'obligation de calculer et publier leurs écarts de représentation parmi les membres de leurs instances dirigeantes."